

*Information Division
Miss Deuch*

doc
CA1
EA10
45T03
FRE

CANADA

RECUEIL DES TRAITÉS, 1945

N° 3

ÉCHANGE DE NOTES

(26 février 1945)

ENTRE

LE CANADA

ET

LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

COMPORTANT UN

ACCORD RELATIF À L'ENTREPRISE CANOL

En vigueur le 26 février 1945



OTTAWA
EDMOND CLOUTIER, C.M.G., B.A., L.Ph.,
IMPRIMEUR DU ROI ET CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE
1948

Prix, 25 cents

Dept. of Foreign Affairs
Min. des Affaires étrangères

OCT 31 2001

Return to Departmental Library
Retourner à la bibliothèque du Ministère

CANADA

RECUEIL DES TRAITÉS, 1945

N° 3

ÉCHANGE DE NOTES

(26 février 1945)

ENTRE

LE CANADA

ET

LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

COMPORTANT UN

ACCORD RELATIF À L'ENTREPRISE CANOL

En vigueur le 26 février 1945



OTTAWA
EDMOND CLOUTIER, C.M.G., B.A., L.Ph.,
IMPRIMEUR DU ROI ET CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE
1948

62455216

Min. des Affaires étrangères
Dept. of Foreign Affairs
OCT 31 2001
Retour au Département
Retour à la Bibliothèque du Ministère

CANADA

RECUEIL DES TRAITÉS

N° 3

ÉCHANGE DE NOTES

(26 février 1945)

SOMMAIRE

	PAGE
I. Note, en date du 26 février 1945, adressée par l'Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au Canada au Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada	3
II. Note, en date du 26 février 1945, adressée par le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada à l'Ambassadeur des Etats-Unis.....	4

ACCORD RELATIF À L'ENTREPRISE CANOL

En vigueur le 26 février 1945



ÉCHANGE DE NOTES (26 FÉVRIER 1945) ENTRE LE CANADA ET LES
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE COMPORTANT UN ACCORD RELATIF
À L'ENTREPRISE CANOL.

(Traduction)

I

L'Ambassadeur des Etats-Unis au Canada
au Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures

AMBASSADE DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

OTTAWA, le 26 février 1945.

N° 290

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT,

J'ai l'honneur de me référer à la correspondance antérieure et notamment aux échanges de notes des 27 et 29 juin 1942,* des 14 et 15 août 1942,** et du 7 juin 1944,*** ainsi qu'aux pourparlers engagés récemment avec des fonctionnaires de votre Gouvernement, le tout à propos de l'entreprise Canol.

Par sa note du 27 juin 1942, mon Gouvernement proposait que l'exploitation de l'oléoduc allant de Norman Wells à Whitehorse et de la raffinerie à Whitehorse soit faite en vertu de contrats intervenus avec lui ou bien par ses agents ou représentants au cours de la guerre. Je suis maintenant chargé de proposer de ne pas conclure que les Etats-Unis sont tenus par là d'exploiter l'oléoduc et la raffinerie jusqu'à la cessation des hostilités et, en outre, de solliciter que votre Gouvernement convienne que les Etats-Unis pourront cesser ou modifier l'exploitation d'une ou de toutes les installations de l'entreprise Canol, y compris l'oléoduc de distribution des produits si, à son avis, il y a lieu de faire ainsi pour des motifs d'ordre militaire. Il est entendu qu'il continuera d'incomber aux autorités des Etats-Unis de donner aux installations tous les soins d'entretien qu'elles estimeront nécessaires ou désirables.

Il était stipulé par l'échange de notes des 14 et 15 août 1942 qu'une fois les hostilités terminées, il serait entamé des pourparlers à l'instance de l'un ou de l'autre Gouvernement en vue de la conclusion d'un accord prévoyant la disposition de l'oléoduc allant de Skagway à Whitehorse. Subséquemment, par l'échange de notes du 7 juin 1944, les deux gouvernements convenaient que les arrangements précités devaient s'appliquer également aux lignes de distribution d'essence reliant Carcross à Watson Lake et Whitehorse à Fairbanks. Mon Gouvernement désire proposer maintenant que l'évaluation de l'oléoduc de distribution des produits soit faite par les évaluateurs chargés d'établir la valeur du dispositif pour le pétrole brut, mais indépendamment.

L'échange de notes des 27 et 29 juin 1942 porte que l'évaluation de l'oléoduc et de la raffinerie pour le pétrole brut se fera à la fin des hostilités d'après la valeur marchande courante de ces installations. Mon Gouvernement désire proposer maintenant que l'évaluation de toutes les installations de l'entreprise Canol, y compris l'oléoduc de distribution des produits, se fasse d'après la valeur marchande à la date ou aux dates de l'achèvement de l'évaluation et, à ce propos,

* On trouvera l'Échange de Notes des 27 et 29 juin 1942, au fascicule N° 23 du *Recueil des Traités, 1942.*

** On trouvera l'Échange de Notes des 14 et 15 août 1942, au fascicule N° 24 du *Recueil des Traités, 1942.*

*** On trouvera l'Échange de Notes du 7 juin 1944, au fascicule N° 16 du *Recueil des Traités, 1944.*

il propose de commencer l'évaluation de l'entreprise Canol dans un délai raisonnable après avis de l'abandon de son exploitation ou d'une partie importante de l'entreprise et de la mener à bout dès que faire se pourra.

Il propose donc de plus que les deux Gouvernements désignent prochainement des représentants pour visiter ensemble les biens matériels, recueillir des renseignements et présenter des rapports préliminaires afin d'établir l'évaluation dès que faire se pourra et, si possible, avant la cessation de l'exploitation.

Si votre Gouvernement agrée ces propositions, je suggère que la présente note et votre réponse portant adhésion soient considérées comme constatant l'accord intervenu à ce sujet entre les deux Gouvernements.

Agréez, Monsieur le Secrétaire d'Etat, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

RAY ATHERTON.

II

*Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du
Canada à l'Ambassadeur des Etats-Unis*

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

OTTAWA, le 26 février 1945.

N° 17

EXCELLENCE,

J'ai l'honneur d'accuser réception de la note n° 290 du 26 février par laquelle vous faites des propositions à propos de l'entreprise Canol.

Les propositions énoncées dans votre note conviennent au Gouvernement du Canada et il est entendu que votre note et la présente réponse seront considérées comme constatant l'accord intervenu à ce sujet entre les deux Gouvernements.

Agréez, Excellence, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures,

W. L. MACKENZIE KING.

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



3 5036 20096642 5

DOCS

CA1 EA10 45T03 FRE

Canada

Echange de notes (26 fevrier 1945)
entre le Canada et les Etats-Unis
d'Amerique comportant un accord
relatif a l'Entreprise

62455216

